



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avignon, le 14 décembre 2021

Avis de consultation publique

concernant le projet du plan particulier d'intervention du barrage de Serre-Ponçon

Généralités

Le plan particulier d'intervention (PPI) est un dispositif d'anticipation mis en place par les préfetures en coordination avec l'exploitant, les communes et l'ensemble des services représentant de l'État concernés, pour faire face aux risques technologiques, que sont les barrages. Il permet d'identifier les sites sensibles et les populations fragiles, d'alerter, d'informer et de mettre en place les mesures adéquates de protection de la population.

En Vaucluse

Le PPI relatif à la rupture potentielle du barrage de Serre-Ponçon (05) a été élaboré en mars 2019. Même si cet événement semble peu probable, le préfet de Vaucluse a souhaité compléter ce plan par un document précisant les modalités d'évacuation de l'ensemble de la population concernée. Dans le département, 31 communes sont impactées par le risque de rupture du barrage et l'onde de submersion qui en découle, soit environ 235 000 habitants. L'État doit donc être prêt et organisé pour mettre en œuvre une évacuation anticipée. La durée de l'évènement et sa décrue, son ampleur, l'impact sur les réseaux de communication ne permettent pas de maintenir la population sur place.

Consultation

Conformément au code de la sécurité intérieure (articles R. 741-26), il sera procédé à une consultation du public en vue de recueillir les observations de la population sur le nouveau projet de PPI du barrage de Serre-Ponçon. Un registre sera ouvert à cet effet sur les sites concernés.

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr



@prefet84
www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la folie
84905 AVIGNON Cedex 09

Modalités de consultation du public

Date d'ouverture de la consultation : 27 décembre 2021

Date de fin de consultation : 26 janvier 2022 inclus

Horaires de consultation : horaires habituels d'ouverture au public des services concernés

Lieux de consultation :

- Sous-préfecture de l'arrondissement d'Apt
- Sous-préfecture de l'arrondissement de Carpentras
- Préfecture de Vaucluse (Avignon) - PDPC
- Althen-des-Paluds
- Avignon
- Beaumont-de-Pertuis
- Bédarrides
- Cadenet
- Caumont-sur-Durance
- Cavaillon
- Chateauneuf-de-Gadagne
- Chateauneuf-du-Pape
- Cheval-Blanc
- Entraigues-sur-la-Sorgue
- Jonquerettes
- L'Isle-sur-la-Sorgue
- Lauris
- Le Pontet
- Le Thor
- Mérindol
- Mirabeau
- Monteux
- Morières-les-Avignon
- Pernes-les-Fontaines
- Pertuis
- Puget-sur-Durance
- Puyvert
- Saint-Saturnin-les-Avignon
- Sarrians
- Sorgues
- Taillades
- Vedène
- Velleron
- Villelaure

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr

  @prefet84
www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la folie
84905 AVIGNON Cedex 09